

## **Voirie : notice justificative**

*Justification de la demande eu égard aux compétences dévolues à la commune en matière de propreté, de salubrité, de sûreté, de tranquillité, de convivialité et de commodité du passage dans les espaces publics.*

*Construction de 24 logements*

*rue Trou Louette*

*Commune de Liège*

*Province de Liège*

*21ème division, section B, n°59N*

**Bureau ANDRE – Géomètres-Experts & Experts Immobiliers**

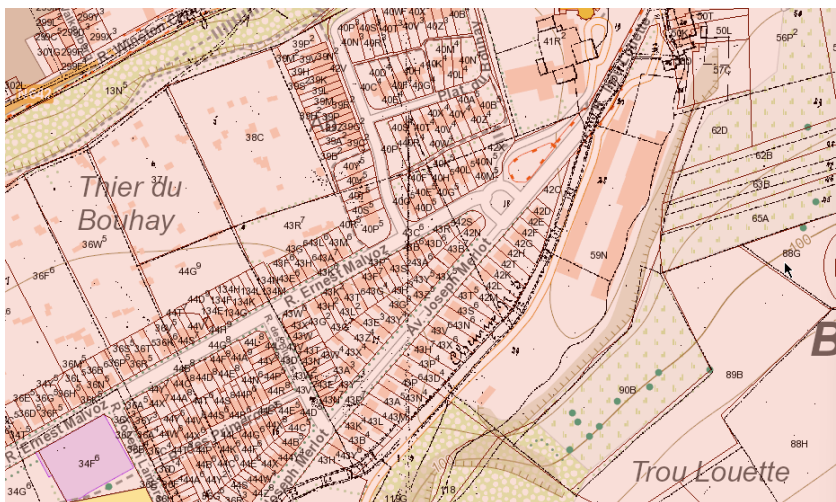
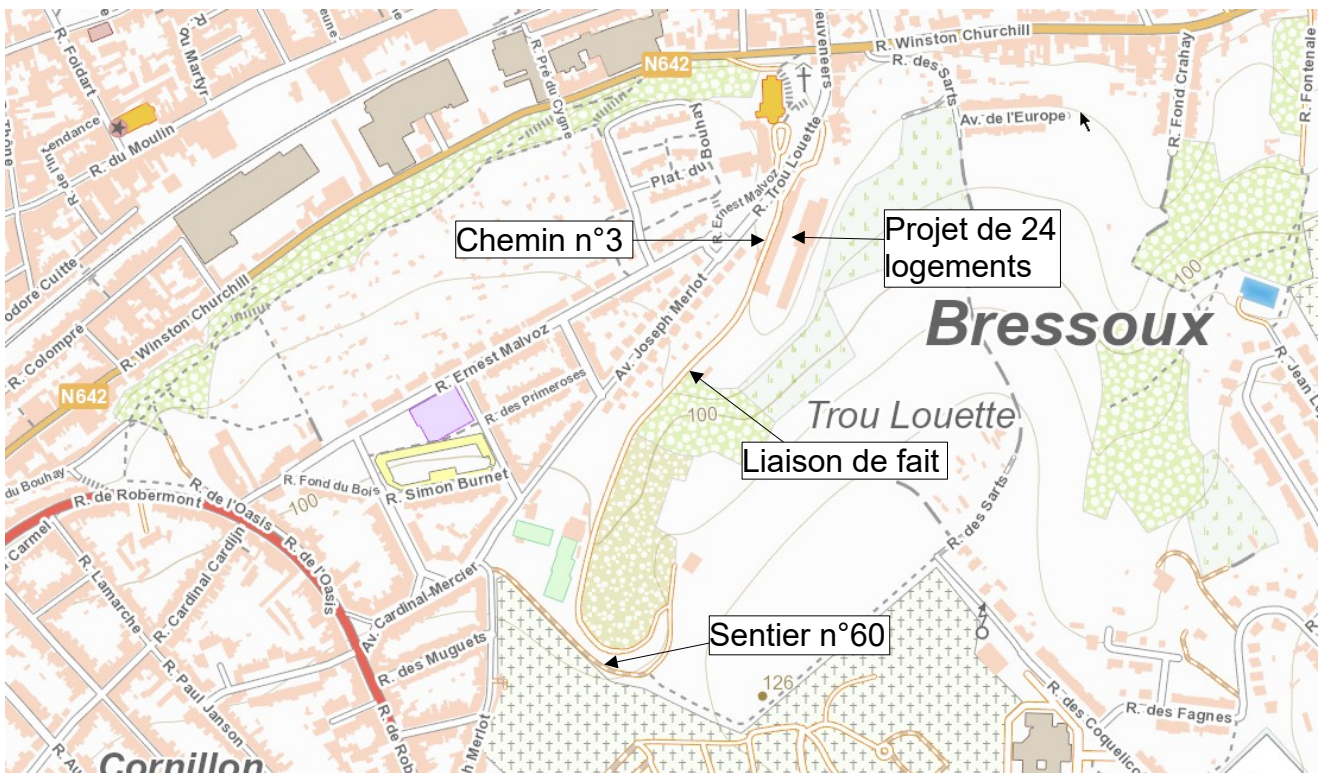
Place Ernest Rongvaux n°7

4300 Waremme

## 1) Situation et voiries existantes :

Le projet consiste en l'élargissement du chemin n°3 à l'atlas des voiries, actuellement repris au cadastre en domaine privé.

Une liaison piétonne de fait existe actuellement entre le sentier n°60 et la rue Trou Louette en passant par la parcelle cadastrée 59N et utilisant partiellement l'assiette du chemin n°3.





Accès depuis la  
rue Trou Louette

Au plan de secteur de LIEGE, le terrain concerné par le nouveau tracé se trouve en zone pleine d'habitat.

## **2) Élargissement du chemin n°3 :**

La finalité du nouveau tracé est de régulariser la situation de fait mais également d'adapter le tracé existant afin de permettre la pose des impétrants des nouveaux logements en domaine public.

Le nouveau tracé permet également de prolonger le chemin n°3 90m plus bas le long de la rue Trou Louette et ainsi d'augmenter la sécurité des usagers faibles.

Le projet permet également une meilleure gestion des eaux de ruissellement (par temporisation et infiltration). Actuellement, en cas de forte pluie, les eaux ruissellent le long des bâtiments situés sur la parcelle. Le projet d'aménagement sécurise les bâtiments en canalisant dans un fossé puis en infiltrant les eaux sous les parkings.

A noter également la création de 20 places de parkings en domaine public et 7 en domaine privé (en hachure rouge au plan) afin de répondre à la demande des nouveaux logements.

Concernant la gestion des déchets ménagers, une dalle a été prévue à la jonction avec la rue Trou Louette pour centraliser les déchets à un emplacement défini.

**Bureau ANDRE – Géomètres-Experts & Experts Immobiliers**

Place Ernest Rongvaux n°7  
4300 Waremme

Les objectifs de ce nouveau tracé sont :

1. Régulariser la situation de fait;
2. L'offre d'un environnement **agréable et sécurisé pour la mobilité douce.**
3. La pose des impétrants en domaine public.
4. Une meilleur gestion des eaux de ruissellement.
5. Création de place de parking pour répondre à la demande des nouveaux logements.
6. Gestion des déchets ménagers par un emplacement déterminé.

Vaux-sous-Chèvremont, le 01/12/2023

Frédéric MICHEL